



FTQ



EMPLOIS EN ENTRETIEN ET EN RÉVISION D'AVIONS : LA FTQ DÉPOSE UN RECOURS À LA COUR SUPÉRIEURE



Photo: Isabelle Gareau

Montréal, le 11 mars 2016. – La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) a déposé ce matin un recours en injonction permanente auprès de la Cour supérieure du Québec contre Air Canada au sujet de l'entretien et de la révision de ses avions. Le recours demande à la Cour supérieure d'émettre une ordonnance afin d'obliger Air Canada à respecter ses obligations prévues par la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada, c'est-à-dire d'effectuer l'entretien et la révision de sa flotte d'avions sur les territoires de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal, Winnipeg et Mississauga.





FTQ



«Aujourd’hui, nous annonçons que nous engageons une bataille pour la justice et l’emploi dans le secteur névralgique de l’aérospatiale à un moment où nous nous sentons abandonnés par le gouvernement du Québec. Le 17 février dernier, le gouvernement a annoncé une entente secrète avec Air Canada. Or, ni la FTQ ni ses syndicats affiliés, qui sont des parties prenantes reconnues et importantes dans le secteur de l’aérospatiale, n’ont été informés. C’est nous qui avons demandé en 2012 au ministre de la Justice et procureur général du Québec d’engager, au nom de l’intérêt public, la bataille contre Air Canada pour que cette compagnie respecte la loi. Cette démarche avait été appuyée par l’unanimité des membres de l’Assemblée nationale le 21 mars 2012. Pour la FTQ, les emplois c’est important ! On n’acceptera pas de laisser aller des centaines d’emplois en raison d’un mauvais marchandage de ce gouvernement, alors nous demandons à la Cour supérieure de donner suite à sa propre décision du 4 février 2013, qui a été confirmée par la Cour d’appel le 3 novembre 2015 et qui condamnait l’attitude d’Air Canada dans ce dossier», a expliqué le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux.

«Pour le développement de l’industrie aérospatiale, l’entretien et la révision des avions sont une expertise importante. Le développement des avions et l’entretien sont des compétences qui sont liées. Par exemple, personne n’imagine qu’on construise des automobiles sans avoir les garages pour les réparer. Or, l’aérospatiale est un secteur aussi important pour le Québec que l’est l’automobile pour l’Ontario. C’est pourquoi nous nous embarquons dans une lutte pour développer cette grappe industrielle et défendre chaque emploi. Montréal est la troisième capitale mondiale de l’aérospatiale après Toulouse et Seattle. C’est plus de 41 000 emplois répartis dans 235 entreprises qui brassent 2% du PIB du Québec», a fait valoir le vice-président de la FTQ et coordonnateur québécois de l’Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l’aérospatiale (AIMTA), David Chartrand.

«Ce matin, nous avons posé un geste très important, il s’agit d’une demande de justice élémentaire. La loi est claire, l’interprétation des tribunaux est claire, il doit bien exister une façon de faire respecter la justice dans ce pays ! Air Canada est un transporteur national, on s’attend à ce qu’il respecte nos lois, qu’il achète des avions canadiens sans faire de chantage et qu’il ait plus de respect pour les sacrifices consentis par ses milliers d’employés et employées au cours des dernières décennies», a conclu Serge Cadieux.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses, dont plus de 21 000 dans le secteur de l’aérospatiale.

